

DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE  
ET DU GREFFE

---

AVIS PUBLIC

---

ENTRÉE EN VIGUEUR

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-U59-41**  
**ADOPTÉE EN VERTU DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-U59 – PROJET PARTICULIER DE**  
**CONSTRUCTION, D'OCCUPATION OU DE MODIFICATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)**  
**CONCERNANT LE LOT 6 575 000 DU CADASTRE DU QUÉBEC - RUE SAINTE-ADÈLE -**  
**NOUVELLE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT MULTIFAMILIAL DE 5 LOGEMENTS - ZONE**  
**HB-215**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

*La Résolution numéro 2025-U59-41 adoptée en vertu du Règlement numéro 2015-U59 – Projet particulier de construction, d'occupation ou de modification d'un immeuble (PPCMOI) concernant le lot 6 575 000 du cadastre du Québec - rue Sainte-Adèle - Nouvelle construction d'un bâtiment multifamilial de 5 logements - Zone Hb-215 a été adoptée par le conseil de la Ville le 17 juin 2025 et **est entrée en vigueur le 23 juin 2025.***

Un certificat de conformité a été émis le 23 juin 2025 à la suite de l'approbation de cette résolution par le conseil de la MRC des Laurentides, lequel est réputé conforme aux objectifs du schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire.

L'objet de cette résolution est décrit dans son titre.

La résolution est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville, par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance (séance du 17 juin 2025 – Ville) » et à l'hôtel de ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au jeudi de 8 heures à 17 heures et le vendredi de 8 heures à 12 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse [greffe@vsadm.ca](mailto:greffe@vsadm.ca) ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3260.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 2 juillet 2025.

Anny Després, greffière adjointe